

L'Écho des Montagnes

ON REPREND NOS ACTIVITÉS

L'ensemble des secteurs d'activités sont réouverts

À L'EXCEPTION DES :



Festivals et grands événements



Camps de vacances réguliers avec séjour



Combats en contexte sportif

Entreprises, commerces et loisirs

- Les entreprises et commerces peuvent reprendre leurs activités partout au Québec **EN FAVORISANT LE TÉLÉTRAVAIL LORSQUE POSSIBLE.**

Milieus de vie et établissements

- Visites autorisées dans les centres hospitaliers et dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables qui ne présentent pas d'éclosion

ON CONTINUE DE SE PROTÉGER!

Généralités - Rassemblements intérieurs et extérieurs autorisés



2 mètres de distance pour les personnes n'habitant pas à la même adresse.



Les rassemblements extérieurs doivent être favorisés.



Les personnes résidant à une même adresse peuvent constituer une « bulle » et conserver une distanciation physique inférieure à 2 mètres.

La distanciation de 2 mètres avec les autres demeure toutefois en vigueur.

Rassemblements dans un lieu PRIVÉ



Maximum de 10 personnes issues d'un maximum de 3 ménages.

Rassemblements dans un lieu PUBLIC

- POUR LES RASSEMBLEMENTS INTÉRIEURS PUBLICS,**
une limite de **50 personnes** s'applique aux lieux ou activités suivants :
- Salles d'audiences publiques;
 - Salles de cinéma;
 - Salles de spectacle;
 - Salles louées y compris les salles communautaires;
 - Lieux de culte;
 - Assistance à une production ou d'un tournage audiovisuel intérieur;
 - Assistance à une captation de spectacle intérieur;
 - Assistance à un entraînement ou un événement sportif amateur intérieur.

POUR LES RASSEMBLEMENTS DANS LES MILIEUX ÉDUCATIFS



- Une distanciation physique de **1 mètre** peut s'appliquer entre les enfants de **16 ans ou moins.**
- La distanciation de deux mètres avec les adultes demeure toutefois en vigueur.

DANS LES MILIEUX SCOLAIRES :

Un groupe de 4 à 6 enfants peut se constituer une « bulle », ce qui leur permet de conserver une distance inférieure à 1 mètre entre eux. Plusieurs bulles peuvent se retrouver dans une même classe.

DANS LES SERVICES DE GARDE :

Abolition de la règle de distanciation entre les enfants ainsi qu'entre les enfants et le personnel éducateur attiré dans tous les services de garde du Québec.

EXCEPTION

La distance de 1,5 mètre entre les personnes peut s'appliquer dans les lieux suivants :

- Salles d'audiences publiques;
- Salles de cinéma;
- Salles de spectacle;
- Salles de cours en formation générale aux adultes, en formation professionnelle et salles de cours collégiales et universitaires.

PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE : Voir page 7

**ST-PIERRE -
DE-BROUGHTON****MOT DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE**

Bonjour à toutes et à tous!

À la séance ordinaire du conseil du 1er juin dernier, mes collègues du conseil municipal m'ont confié la responsabilité d'assumer la tâche de mairesse suppléante jusqu'au 1er-décembre prochain. C'est avec engagement et dans le respect du code d'éthique des élus municipaux que je compte remplir cette fonction.



Au nom des citoyennes et des citoyens de Saint-Pierre-de-Broughton, et des membres du conseil municipal, je tiens à remercier monsieur Dave Lachance pour les sept années qu'il a consacré à la municipalité à titre de conseiller et de maire. Nous lui souhaitons la réalisation de tous ses projets.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2019

Le 25 mai dernier, monsieur Philippe Rouleau de la firme comptable Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l. présentait le rapport financier pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019. Malgré un hiver rigoureux et des dépenses majeures imprévisibles, les états financiers de l'année 2019 font état d'un surplus de 87 462 \$. En 2018, le surplus était de 69 003 \$.

COVID-19

Depuis le 2 juin dernier, les citoyennes et citoyens sont à nouveau admis au bureau municipal. Les séances du conseil municipal peuvent quant à elles se dérouler en présence du public depuis le 6 juillet. Les mesures dictées par les autorités de santé publique ont été mises en place: l'environnement de travail a été organisé afin de garantir le respect de la distanciation sociale, un plexiglas de protection a été installé au comptoir, et du désinfectant à main est disponible.

TRAVAUX PUBLICS

Le balayage des rues a été effectué à la mi-mai. Cette année nous avons noté une amélioration du respect de la consigne qui demandait d'éviter de faire des monticules de sable dans les rues. Nous remercions tous les propriétaires qui ont collaboré au respect de notre demande.

Les abat-poussières ont été épandus au cours de la semaine du 15 juin. Cette année, en moins de trois semaines, nous avons passé de la neige à la poussière, et nous sommes conscients des désagréments qu'a occasionné la poussière. Nous allons réévaluer notre façon de faire pour les années à venir.

Des travaux de voirie majeurs ont été planifiés à l'été 2020:

- remplacement au 3e rang d'un ponceau de 5 pieds (1,52 mètres) de diamètre par 75 pieds (22,86 mètres) de longueur (complété),
- reconstruction de la structure de chaussée d'un secteur du rang 15 à la hauteur de la côte de la chute Nadeau (complété),
- remplacement de ponceaux aux rangs 7 et 8.

D'autres travaux de voiries seront réalisés au cours de l'été, dont le creusage et le débroussaillage des fossés.

CAMP DE JOUR

Au début de juin dernier, le gouvernement du Québec a autorisé la tenue des camps de jour. Les activités du camp de jour de notre municipalité ont débuté le 23 juin. En raison de la COVID-19, la municipalité a embauché trois monitrices afin d'offrir une surveillance plus étroite des jeunes participants en respect des directives de la santé publique. L'équipe d'animation du camp de jour est composée de deux employées à temps complet, Sabrina Roy et Élodie Cloutier. Le troisième poste est partagé entre Alison Vachon et Amélie Routhier.

Je vous souhaite un bel été!

Francine Drouin, mairesse suppléante

VACANCE DU POSTE DE MAIRE

Nous vous informons de la vacance du poste de maire suite à la démission de monsieur Dave Lachance le 15 mai 2020.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le 29 juin dernier la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, a annoncé par voie de communiqué qu'elle prolongeait la suspension de toute élection partielle dans les municipalités du Québec jusqu'au 7 août 2020. En conséquence, aucune procédure électorale ne peut être initiée avant cette date dans les municipalités où, en date du 1er mai 2020 et ultérieurement, un poste était ou deviendrait vacant au sein du conseil municipal.

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

BUREAU FERMÉ : VACANCES ESTIVALES

Le bureau municipal et le service des travaux publics seront fermés du 17 juillet à midi au 2 août prochain. De retour au travail le 3 août 2020.

CAPCHA

CLINIQUE
D'ARCHITECTURE
PATRIMONIALE EN
CHAUDIÈRE-APPALACHES
(CAPCHA)

UN SERVICE D'AIDE-CONSEIL QUI ACCOMPAGNE
LES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES AINSI
QUE LES COMITÉS CONSULTATIFS D'URBANISME
DES MUNICIPALITÉS DE 8 MRC DE LA
CHAUDIÈRE-APPALACHES.



INFORMATION ET INSCRIPTION
CAPCHA.CA

BALLE-MOLLE

POUR LES JEUNES DE 4 À 7 ANS ET POUR LES 8 ANS ET PLUS

Début le 14 juillet pour se terminer le 25 août 2020
De 18h30 à 19h30 (4 à 7 ans) et de 19h30 à 20h30 (8 ans et +)

INSCRIPTION

Pendant la période du 17 juillet au 3 août: directement au terrain de balle le mardi en soirée.

COÛT ET PAIEMENT

Coût : 10 \$ par enfant

Paiement : comptant, par chèque ou par virement bancaire

COVID-19

Les mesures de prévention devront être respectées par les enfants et les accompagnateurs.

Merci à Sandy Cloutier et à André Cliche qui ont accepté la responsabilité d'entraîneurs!

**OFFRE DE SERVICE**

Le Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac (CJE) a mis sur pied une activité thématique entrepreneuriale pour les jeunes, « ACTEUR, ENTREPRENEUR » et désire l'offrir aux jeunes de votre municipalité.

L'activité est entièrement gratuite et peut se dérouler ici même à Saint-Pierre. La journée est animée par l'un des intervenants du CJE ainsi qu'un participant de la région.

Quoi : Activité d'une journée sur la création d'une entreprise fictive

Horaire : De 9h à 16h, date à déterminer

Où : Dans un local de votre municipalité

Pour qui : Jeunes de 12 à 17 ans

Pour de plus amples informations, contacter:

Alexandra Duval, chargée de projet

Carrefour Jeunesse Emploi de Frontenac

Téléphone: 418 335-0802

Consultez le site du CJE au: www.cjefrontenac.com

EXTRAIT DES LIVRES DES MINUTES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEEDS EST

Jusqu'en 1973 le territoire actuel de Saint-Pierre-de-Broughton était subdivisé en deux municipalités : la municipalité de Leeds Est (comté de Mégantic) et la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton (comté de Beauce).

Dans le cadre de leur travail, les employés du bureau municipal côtoient régulièrement de précieuses pages de notre histoire. Nous avons pensé en partager quelques unes avec vous. Le texte original est reproduit à la page 5.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à lire notre passé pas si lointain. Si cela vous plaît, faites-le nous savoir, on continuera de vous en partager.

Leeds Est - 5 mars 1945

Session générale du Conseil de Leeds Est tenue au lieu ordinaire lundi le 5 mars 1945 à 1:30 pm à laquelle sont présents MM Delphis Roy maire, Pierre Richard Jos. Foy, Arsène Savoie, Gerald Tuite, Irenée Blais et M. M. Beattie conseillers formant le quorum.

Sous la présidence de M Roy, le secrétaire présent et après la prière, il a été résolu

Lues les minutes de la session précédente.

Proposé par M Jos. Foy

Secondé par Gerald Tuite

que les minutes soient acceptées et signées.

Adopté

Proposé par Pierre Richard

Secondé par Irenée Blais

1^e que le conseil mette ses délibérations, ses projets, ses entreprises et ses travaux sous la protection du Sacré-Cœur

2^e que cette municipalité se consacre officiellement au Sacré-Cœur et qu'à cet effet, Monsieur le maire soit autorisé à prononcer publiquement cette consécration à l'église paroissiale et à la renouveler chaque année au temps choisi par Monsieur le Curé

3^e que copie de cette résolution inscrite au procès-verbal de ce conseil, soit communiquée à Monsieur le Curé.

Adopté

UNE PAGE D'HISTOIRE

Session Générale du Conseil de la paroisse tenue au lieu ordinaire lundi le 5 mars 1945
 5 mars 1945 4.1-30 P.M. à laquelle sont présents
 M. Delphis Roy en titre, Pierre Richard, J. Fay, Arsène Laroche, Gerald Fauche, Paul, Drené, Blais et H. M. Blatteau conseillers formant le quorum.

Sous la présidence de M. Roy, le secrétaire présent et après la prière, il a été résolu.

Tous les membres de la session précédente.

Proposé par J. Fay
 Drené
 Secondé par Gerald Fauche
 Que les minutes soient acceptées et signées.

Adopté
 Proposé par Pierre Richard
 Drené
 Secondé par Drené Blais
 1.° Que ce conseil mette
 C. L. au S. C. ses délibérations, ses projets, ses entreprises et ses travaux sous la protection du Sacré-Coeur
 2.° Que cette municipalité

se considère officiellement au Sacré-Coeur et qu'il ait effet. Qu'on le fasse connaître à l'église paroissiale et à la paroisse par un avis public. Cette considération a l'effet paroissiale et à la paroisse par un avis public. Cette considération a l'effet paroissiale et à la paroisse par un avis public.

3.° Que copie de cette résolution soit envoyée au curé de la paroisse et au curé de la paroisse.

Adopté



Inspecteur en bâtiment & environnement

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, ET AUTRES...

Vous planifiez des projets de rénovation ou de construction?

Pour obtenir toutes les réponses à vos questions, pour obtenir des renseignements ou pour déposer une demande de permis, je vous invite à me contacter **tous les mercredis et jeudis de 8h30 à 16h** au 418 424-3572 poste 3.

Le délai d'émission d'un permis est de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande présentée conformément au règlement de permis et certificat article 4.1.6.

Au plaisir de travailler ensemble!

David Mercier

Inspecteur en bâtiment et en environnement



JE SÉCURISE MA PISCINE

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la COVID-19, une forte augmentation des ventes de piscines résidentielles pour la saison estivale a été constatée au Québec.

Il est plus que jamais nécessaire de faire un rappel des règles de sécurité en vigueur pour toutes les nouvelles installations de ce type d'équipement.



NE LAISSEZ JAMAIS UN ENFANT SANS SURVEILLANCE

Vous vous absentez ne serait-ce qu'une minute pendant la baignade? Confiez la surveillance des enfants à un autre adulte. La présence d'un téléphone sans fil ou cellulaire près de la piscine vous évitera de quitter les lieux.

CLÔTUREZ ADÉQUATEMENT VOTRE PISCINE

La plupart des noyades de jeunes enfants se produisent à leur domicile, en dehors des heures de baignade. Il s'agit d'un élément déterminant pour prévenir les risques de noyade plus particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans.

ÉQUIPEZ-VOUS EN GILETS DE SAUVETAGE

Les jouets et les accessoires aidant à flotter, comme les brassards gonflés ou les nouilles, ne représentent pas une mesure efficace de prévention des noyades chez les enfants. Seuls les gilets de sauvetage approuvés sont fiables. Attention, ces gilets ne doivent en aucun temps remplacer la surveillance des parents!

ÉTABLISSEZ DES RÈGLES POUR VOTRE PISCINE

- Ne pas autoriser la baignade sans la surveillance d'un adulte.
- Ne pas permettre les plongeurs si votre piscine n'est pas conçue à cette fin.
- Ne laisser aucun jouet dans la piscine en dehors des heures de baignade.
- Vérifier que les portes sont bien fermées et verrouillées en quittant la piscine.

Pour toutes informations sur le règlement sur la sécurité de votre piscine, visitez :

https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/piscines/reglement_securite_piscines_residentielles.pdf

LE PORT DU COUVRE-VISAGE SERA OBLIGATOIRE DANS PLUSIEURS ESPACES PUBLICS FERMÉS DÈS LE 18 JUILLET

CABINET DU PREMIER MINISTRE

Le 13 juillet 2020 – À compter du samedi 18 juillet, les personnes de 12 ans et plus devront porter un masque ou un couvre-visage dans plusieurs espaces publics fermés, notamment les commerces de détail, partout au Québec. Le premier ministre du Québec, François Legault, en a fait l'annonce aujourd'hui, accompagné du ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, de la ministre responsable de la Métropole, Chantal Rouleau, de même que du directeur national de la santé publique, Dr Horacio Arruda.

Ainsi, **il sera interdit au public d'accéder aux lieux suivants et d'y circuler sans porter un couvre-visage :**

- Les commerces de vente au détail ;
- Les entreprises de services (ex. : pharmacies) ;
- Les cabinets privés de professionnels ;
- Les lieux où sont offerts des services municipaux ou gouvernementaux ;
- Les entreprises de soins personnels (ex. : coiffeurs, soins esthétiques) ;
- Les centres commerciaux ;
- Les lieux de culte ;
- Les cinémas, les salles de spectacles, etc.
- Les lieux utilisés pour accueillir des événements, comme des congrès et des conférences ;
- Toutes les aires communes d'établissements, notamment ceux d'immeubles de bureaux (ex. : halls d'entrée, ascenseurs et corridors) ;
- Les écoles (à l'exception des écoles primaires et secondaires), les collèges d'enseignement et les universités ;
- Les transports collectifs.

Rappelons toutefois que le port du masque est fortement déconseillé pour les enfants de moins de 2 ans. Pour les enfants de 2 à 12 ans, le port du couvre-visage est fortement recommandé, mais pas obligatoire, à l'intérieur de ces endroits.

Dès le 18 juillet prochain, un citoyen qui choisirait de ne pas se conformer à cette nouvelle directive ne pourra avoir accès à l'établissement concerné. Le gouvernement souhaite toutefois la collaboration des citoyens et des commerçants, qui ont très bien répondu à l'imposition des mesures des autorités de santé publique depuis le début de la pandémie.

Le premier ministre a par ailleurs réitéré, lors de son point de presse, que les rassemblements privés, qu'ils se déroulent à l'intérieur ou bien à l'extérieur, doivent toujours se limiter à un maximum de 10 personnes « *Les propriétaires de résidences qui permettent des rassemblements de plus de 10 personnes sont passibles d'amendes. Ce n'est pas vrai qu'on va mettre tout le Québec à risque à cause de quelques partys* », a-t-il indiqué.

BIBLIOTHÈQUE MAURICE-COUTURE

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE DEPUIS LE DIMANCHE 31 MAI 2020

La bibliothèque est à nouveau ouverte et les mesures de prévention doivent être respectées: lavage ou désinfection des mains, distanciation, on évite de manipuler inutilement les livres. Dans quelques jours le port du couvre-visage sera obligatoire. Au besoin, les préposé(e)s bénévoles vous informeront des consignes à suivre.



Nous vous rappelons vous pouvez faire la réservation de vos livres à l'avance en allant sur le [site de la bibliothèque Maurice-Couture](#) et en consultant le catalogue en ligne de notre bibliothèque (n° 082). Ensuite, accédez à votre dossier d'abonné, faites votre réservation et récupérez vos livres lors de votre prochaine visite à la bibliothèque. Pour obtenir d'autres renseignements, lisez l'article intitulé « Catalogue » affiché sur le site Facebook de la bibliothèque.

LES SERVICES EN LIGNE DU RÉSEAU, CONSULTEZ-LES!

Les usagers de la bibliothèque peuvent consulter les collections numériques du Réseau en cliquant sur le lien suivant:

<http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr/livres-ressources-numeriques>

En tout temps, plus de 40 magazines populaires sont à votre portée, plus de 10 000 livres peuvent être empruntés, et vous avez accès à des ressources intéressantes, comme « Trouvez vos ancêtres » et « tout apprendre.com ». Profitez-en! Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit d'avoir en main votre numéro d'abonné et votre NIP.



HORAIRE DES VACANCES

La bibliothèque sera **fermée le dimanche 19 juillet, le jeudi 23 juillet, le dimanche 26 juillet ainsi que le jeudi 30 juillet** pour la période des vacances.

Louise Jacques, responsable



UN NOUVEAU SERVICE À LA BIBLIOTHÈQUE!

Vous voulez apprendre à fabriquer vos propres lingettes antibactériennes ou votre propre lotion hydratante? À utiliser une machine à coudre et à faire de beaux ourlets? Ou vous voulez savoir comment dessiner des paysages ou des animaux? Apprendre un instrument de musique? Ou autre chose?

Faites votre apprentissage en ligne et développez vos compétences dès maintenant grâce à la plateforme **toutapprendre.com** qui vous donne accès à un ensemble de contenus tout à fait gratuitement et en illimité, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour ce faire, téléchargez sans frais l'une des applications mobiles du Réseau (Google Play ou App Store). Allez y jeter un coup d'œil!

<https://biblio-toutapprendre-com.ezproxycnca.reseaubiblio.ca/newbiblio/listing.aspx>

Louise Jacques, responsable



LA RÉALISATION DE 30 ANS DE PERSÉVÉRANCE



Souverain des mers

Réalisé par monsieur Roger Huot de notre municipalité, le *Souverain des mers*, est la version miniature d'un navire britannique à trois-mâts datant du 17^e siècle.

Le navire a été façonné pièce par pièce. Résultat d'environ 8000 heures de travail, c'est en janvier 2020 que monsieur Huot a complété son projet initié 30 ans plus tôt.

Chaque morceau a été conçu et fabriqué par l'artiste bricoleur, à l'exception des drapeaux et de la figure de proue.

«Ça prend beaucoup de patience et de persévérance, mais je suis très bricoleur.»

Bravo monsieur Huot!



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

Région Chaudière-Appalaches

FACILITER L'ACCÈS AU MONDE AGRICOLE

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires.

L'ARTERRE privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée),

l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

L'ARTERRE s'adresse à qui?

- **Aspirants-agriculteurs** Vous désirez vous établir en agriculture. Vous êtes issu ou non du milieu agricole.
- **Producteurs agricoles** Vous n'avez pas de relève agricole ciblée et vous souhaitez vous retirer de votre entreprise tout en assurant sa continuité par l'exploitation de vos actifs par une relève.
- **Propriétaires fonciers** Vous souhaitez valoriser vos terres et vos actifs.

Pour information, contactez l'agente de maillage local:

Sandra Bernier

sandra.ca@arterre.ca

418-234-6484



FADOQ-L'AVENIR

Le club FADOQ-L'Avenir souhaite un bon été à toutes et à tous!

Demeurons vigilants et continuons à respecter les recommandations de prévention édictées par les autorités de santé publique.

Dès que cela sera autorisé, nous reprendrons nos activités. Soyez assuré(e)s que nous nous empresserons de vous en aviser.

Soyons patients! Soyons solidaires!

Le Club FADOQ L'Avenir

MESSAGE DU COMITÉ DES ORGANISMES

En raison de la présence du coronavirus (COVID-19), nous avons décidé, à regret et non par choix, d'annuler la Fête des couleurs pour cette année. Cette fête devait avoir lieu le 20 septembre 2020.

Nous espérons pouvoir la célébrer l'an prochain, en septembre 2021.

Ronald Routhier, président du Comité des organismes

LA LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE REPREND

Les neuf organismes de bassins versants (OBV) de la Chaudière-Appalaches ont repris la lutte à la berce du Caucase. Depuis début mai, ils arpentent les sites connus pour arracher cette plante exotique envahissante dont la sève peut causer de sérieuses brûlures.

UNE PROCÉDURE DE SIGNALEMENT SIMPLE

Le succès de la lutte dépend grandement de la vigilance de la population laquelle est invitée consulter le www.bybyberceducaucase.com où on y retrouve toutes les informations permettant d'identifier la berce.



Les citoyens sont invités à signaler la présence de berce du Caucase au www.bybyberceducaucase.com, au en composant le 581 224-6671. Les OBV se chargent par la suite de confirmer sa présence et de l'arracher de façon sécuritaire, tout à fait gratuitement.

CLINIQUE DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19

Au cours de la semaine du 17 août 2020, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) offrira un service mobile de dépistage Covid-19 sur le territoire de la MRC des Appalaches. Des professionnels de la santé recevront les personnes intéressées à compter de 10h. Il n'est pas nécessaire d'avoir des symptômes pour se prévaloir du test de dépistage. Des informations additionnelles seront Les dates et lieux sont les suivants :

17, 18 et 19 août 2020

Centre Domrémy des Appalaches
100, rue Caouette Ouest
Thetford Mines

20 août 2020

Centre d'entraide de la région de Disraeli
888, rue Saint Antoine
Disraeli

21 août 2020

Hôtel de ville d'East Broughton
600, 10e avenue Sud
East Broughton

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTER: CLINIQUE DÉSIGNÉE D'ÉVALUATION 1 877 644-4545

LOCATION DE CHAPITEAUX

Besoin d'un chapiteau pour tenir une activité en plein air?

Le club Lions de Broughton a des abris à louer :

- Deux de 10 pieds par 20 pieds, au coût de 20 \$ l'unité
- Un de 20 pieds par 40 pieds au coût de 80 \$



Ces chapiteaux sont la propriété des pompiers et du club Lions.

Pour réserver un chapiteau ou pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec le Lion Clément Lachance au 418 755-2229.

Le club Lions de Broughton vous souhaite un bel été.



AIDE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTALE POUR LA VUE POUR LES ENFANTS DE 0 À 18 ANS

Saviez-vous que le gouvernement provincial a actualisé un nouveau programme d'aide financière pour l'achat de lunettes ou de lentilles pour les jeunes de 0 à 18 ans, et ce, depuis le 1^{er} septembre 2019? Le montant alloué est de 250 \$ par enfant, aux deux ans, et est conditionnel à ce que l'achat soit effectué chez un professionnel de la vue.

En raison de ce programme gouvernemental, le club Lions de Broughton n'offrira plus cette aide financière de façon systématique, telle qu'elle existait.

Nous demeurerons disponibles pour aider les familles dans le besoin.

Lion Marie Fillion, trésorière



FERMETURE TEMPORAIRE

En raison d'une pénurie de main-d'œuvre dans la région, nous avons pris la décision de fermer temporairement la succursale **BMR St-Pierre-de-Broughton** à compter de ce samedi **18 juillet jusqu'à la mi-août 2020**. Nous sommes sincèrement désolés pour tout inconvénient que cela pourrait apporter à la ville et à vos citoyens.

VIVACO groupe coopératif possède plusieurs succursales dans la région. Vos citoyens pourront donc continuer de magasiner chez nous, soit à notre succursale de **St-Jacques de Leeds** ou bien celle de **Thetford Mines**:

St-Jacques de Leeds | 418 424-3466

Thetford Mines | 418 335-9555

Encore une fois, nous sommes désolés et soyez assuré que nous mettons tous les efforts pour une réouverture le plus tôt possible.

En terminant, joignez-vous à nous afin de souhaiter à M. Normand Beauséjour une belle et heureuse retraite bien méritée, après ses 14 ans de loyaux services.

Isabelle Laflamme

Coordonnatrice aux opérations secteur détail

BAC BLEU PÂLE, BAC BLEU FONCÉ, COMMENT S'Y RETROUVER?

Des bacs bleu pâle et bleu foncé sont disponibles sur le terrain de la CSM. Dans un esprit de collaboration avec la Municipalité, les employés de BMR-Vivaco assurent la gestion de ces bacs. Au cours des dernières semaines, plusieurs produits non visés par la cueillette de produits recyclables se sont retrouvés dans ces bacs. Voici un rappel des produits acceptés dans ces bacs.

BAC BLEU PÂLE**BMR-GROUPE VIVACO
PRODUITS ACCEPTÉS**

Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail)

Peintures à métal, antirouille, aluminium

Peintures à piscine et mélamine

Teintures intérieures et extérieures

Vernis, laques

Huile de protection & finition (Teck, Lin)

Protecteurs à bois et à maçonnerie

Peintures en aérosol



Plus de détails sur www.eco-peinture.com

BAC BLEU FONCÉ**BMR-GROUPE VIVACO
PRODUITS ACCEPTÉS**

Huile à moteur usée (non mélangée avec un autre produit)

Antigel pour véhicule (prestone)

Aérosol lubrifiant (WD-40)

Aérosol de nettoyeur à frein

Filtre à huile

Huile végétale liquide, non contaminée (sans résidus de cuisson)

**RÉCUPÉRATION DE TUBULURES**

Envirotek de Saint-Malachie, vous offre la possibilité de vous départir de tubulures de façon responsable. La **broche et les pièces métalliques connexes** (collets ou autres) doivent être retirées **avant livraison**. Vous pouvez apporter votre tubulure directement à l'usine Envirotek de Saint-Malachie, en prenant rendez-vous 24 à 48 heures avant de livrer, au **418 642-1400**.

**OFFRES
D'EMPLOI**

**BMR - COMMIS SERVICE À LA CLIENTÈLE
TEMPS PARTIEL**

BMR DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON

Transmettre votre curriculum vitae à rh@vivaco.coop

Pour information: Jérôme Tardif 819 758-9474 poste 231

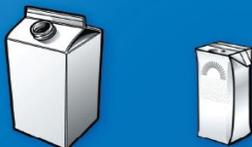
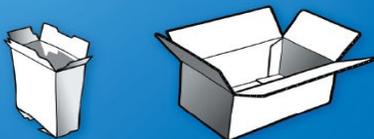


Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

PAPIER ET CARTON

- ▶ journaux, circulaires, revues
- ▶ feuilles, enveloppes et sacs de papier
- ▶ livres, annuaires téléphoniques
- ▶ rouleaux de carton
- ▶ boîtes de carton
- ▶ boîtes d'œufs
- ▶ cartons de lait et de jus à pignon
- ▶ contenants aseptiques (type Tetra Pak^{MD})



PLASTIQUE

- ▶ bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- ▶ bouchons et couvercles
- ▶ sacs et pellicules d'emballage



VERRE

- ▶ bouteilles et pots, peu importe la couleur



MÉTAL

- ▶ papier et contenants d'aluminium
- ▶ bouteilles et canettes d'aluminium
- ▶ boîtes de conserve
- ▶ bouchons et couvercles



RÉCUPÉRER

PLUS ET MIEUX

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

RECYC-QUÉBEC
Québec

en partenariat avec le
COMITÉ CONJOINT SUR LES MATIÈRES
RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



CERCLE DE FERMÈRES SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON NO 9 Fédération 09 Beauce-Appalaches

Appuyez votre Cercle des Fermières de Saint-Pierre!

La campagne d'adhésion 2020-2021 est lancée. Pour seulement 30 \$, vous recevrez le magazine *L'Actuelle* 5 fois l'an. Le but de notre association est la conservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille. De plus, votre adhésion vous donne le droit d'utiliser les métiers à tisser appartenant au Cercle.

Cinq réunions ont lieu annuellement. Lors de notre prochaine rencontre qui se tiendra en septembre prochain (si la Santé publique l'autorise), il y aura des élections pour les postes suivants : vice-présidente, secrétaire et conseillère no 2.

Le 8 mars dernier s'est tenu notre dîner de cabane à sucre. Nous tenons à remercier personnellement tous les bénévoles présents et aussi toutes les personnes qui nous ont encouragées par leur présence lors de cette activité. Et cela, c'est sans oublier nos commanditaires que nous remercions pour leur grande générosité.

Merci de nous soutenir! Nous vous souhaitons un très bel été!

Pour de l'information supplémentaire, vous pouvez téléphoner à M^{me} Lise Lecours, présidente, au 418 424-3285.



ARBRES FEUILLUS À VENDRE

Arbres feuillus à vendre, directement du producteur. Arbres de 5 à 9 pieds de hauteur en contenant de 15 gallons qui peuvent être mis en terre à tout moment pendant l'été.

Essences: tilleul, chêne, orme, noyer, et autres.

Pour informations, contacter Gilles au 418 424-0907

 LA RADIO EN DIRECT

Saint-Pierre-de-Broughton

DIMANCHE 15h00 à 19h00
[HTTP://FUSIONCOUNTRY.CA/VIDEOTCHAT/](http://fusioncountry.ca/VIDEOTCHAT/)

- Activé flash player Bar Adresse ou ses écrit non sécurisé
- Aller Paramètre de site et aller ou flash et cliqué autoriser
- s'inscrire dans la fenêtre côté droite cliquer sur s'inscrire et cliquer sur les noms Olivier tardif ,denise,jobou .

OLIVIER TARDIF
Propriétaire et Animateur

Musique 24k/7
20 ANIMATEURS

CDM COUNTRY
fusioncountry.ca
La radio country de chez-nous

INFORMATION: 418 334-6271



GUIDE TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES
2020-2021
DISPONIBLE AU BUREAU MUNICIPAL

GUIDE TOURISTIQUE OFFICIEL 2020 - 2021

Chaudière-Appalaches



québec original Québec CHAUDIÈRE APPALACHES



CAFÉ ET NOIX DE CAJOU

DIZARO

DIZARO est une entreprise de torréfaction et de distribution de cafés et de noix de cajou. Nous offrons une vingtaine de cafés d'origine et cinq mélanges qui proviennent d'Afrique, d'Amérique centrale, d'Amérique du sud et d'Asie.

Plusieurs de nos cafés sont certifiés biologiques, équitables, Rainforest ou Feminino. Le point de vente de DIZARO est situé dans les locaux de la Coop de Solidarité Multiservices au 24-D, rue Saint-Pierre.

À partir du 11 juillet 2020, la boutique DIZARO cafés et noix sera ouverte tous les samedis de 10h à 17h. Madame Danaé Cloutier assurera le service.

Merci pour votre encouragement. (418) 261- 6205 ou (581) 922-0762 ou par courriel info@dizaro-distribution.com



Salon Johanne

21, rue de la Fabrique
St-Pierre-de-Broughton QC

G0N 1T0
418 424.3314

Pour toute la famille

Cell. : 418 281-0624

Transport
RICHARD BISSEON

Richard Bisson, prop.

Fournitures:

- Gravier • Sable
- Terre • Terre tamisée
- Pierre concassée • Chaux

874, rang 13
St-Pierre-de-Broughton, Qc
G0N 1T0
Tél. / Fax : 418 424-3439

RESTAURATION D'ESCALIERS M.J.O

Service de restauration d'escaliers
intérieurs ou extérieurs et divers tra-
vaux de finition.

Estimation gratuite!

SYLVAIN GARANT
propriétaire
418 333-8540

À VENDRE

À vendre, vieux tracteur à gazon de la municipalité. N'a pas été démarré depuis 2017. Marque MTD Lawnflite. Utilisable pour pièces. Prix : 50 \$. Les intéressés sont invités à laisser un message sur la boîte vocale du bureau municipal du 17 juillet au 7 août 2020 à midi au 418 424-3572 poste 2. Un message peut être laissé sur la boîte vocale pendant la période des vacances.



Si plus d'un acheteur manifeste son intérêt, nous procéderons par tirage au sort en présence de deux représentants de la municipalité et d'un(e) citoyen(ne) au cours de la semaine du 10 août prochain.

Alain Paré, directeur général



418 424-3434

RESTAURANT LE JARDIN GREC

Service de livraison sur les heures d'ouverture

Mets pour emporter disponibles

Menu à la carte complet disponible

Jeudi: De 11h à 14h et de 16h à 20H

Vendredi: De 11h à 14h et de 16h à 20H

Samedi: De 11h à 14h et de 16h à 20H

HLM À LOUER PAR L'OFFICE D'HABITATION DES APPALACHES

Logements 3 ½ et 4 ½, chauffés, éclairés, avec possibilité de stationnement.

HLM DE ST-PIERRE-DE-BROUGHTON, 7, RUE DU COUVENT

Pour obtenir des renseignements concernant les critères d'admissibilité et prendre rendez-vous pour compléter une demande, contactez l'Office d'habitation des Appalaches au 418 338-3556.

Les heures d'ouverture de bureau sont du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 (fermé entre midi et 13 h) et le vendredi de 8 h à midi (fermé en après-midi).

**RECHERCHE**

Recherche terrain, garage ou local commercial pour garage de mécanique dans la région de Saint-Pierre-de-Broughton.

Contactez Isabelle au 418 281-1768

ENCOURAGEONS NOS COMMERCES ET PRODUCTEURS LOCAUX

Des gens de notre milieu investissent et s'investissent afin d'offrir des services à la population de Saint-Pierre. Ils contribuent ainsi au maintien de la vitalité de notre communauté. Qu'il s'agisse de commerces ou de producteurs, il incombe à chacun de vous de faire sa part et d'acheter local.

Encourageons et supportons nos commerces et producteurs locaux!

ONT CONTRIBUÉ À LA PRODUCTION DE L'ÉCHO DES MONTAGNES

MICHELLE VERREAULT, FRANÇOISE NADEAU, LOUISE JACQUES, BRIGITTE GUAY ET ALAIN PARÉ

L'ÉCHO DES MONTAGNES

29, rue de la Fabrique

Saint-Pierre-de-Broughton, G0N 1T0

muni.stpierre@ville.st-pierre-de-broughton.qc.ca et

info@ville.st-pierre-de-broughton.qc.ca

Téléphone: 418 424-3572

L'ÉCHO DES MONTAGNE

PROCHAINE PARUTION : SEPTEMBRE 2020

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN ARTICLE:

LE 4 SEPTEMBRE 2020